

# BULLETIN

DE LA

## SOCIÉTÉ ARCHÉOLOGIQUE CHAMPENOISE

---

### SOMMAIRE :

Communications de la Société.  
Note sur diverses poteries trouvées  
à Pont-Faverger.  
Pièces d'époque indéterminée pré-  
sentées par M. Mouquot à la réu-  
nion du 25 juillet 1926.  
Trouvaille d'une monnaie d'or à  
Château-Portien.

Vases de diverses formes époque  
Gallo-Romaine.  
Découverte récente à Reims de ves-  
tiges Gallo-Romains.  
Le cimetière gaulois de Soudé-Sainte-  
Croix.  
Nécropole Gauloise de Breuvery.

---

## COMMUNICATIONS DE LA SOCIÉTÉ

### Procès-verbal de la Séance du 25 Juillet 1926

La réunion s'est tenue le dimanche 25 juillet, à l'Ecole Professionnelle de Reims, 14 heures, sous la présidence de M. LOGEART.

Présents : MM. BOSTEAUX-COUSIN, BOSTEAUX-HOMÈRE, BOUXIN, COURTY, COULON, DENEUX, GODART, GARDEZ, Docteur GOSSET, SAVY, M<sup>lle</sup> GILLET, M<sup>mes</sup> HATTAT et LEMARTELEUR, MM. LACROIX, LAIRE, LEMARTELEUR, MACK, M<sup>me</sup> et M. KALAS.

Excusés : MM. HODIN, adjoint au maire de Reims, DUPUIS, BEAUSSERON, JACTAT, POUPHILE, RENARD, SARAZIN, SEDIÉY et THOMAS.

Le procès-verbal du 25 avril est lu et adopté.

Quelques archéologues du Nord conduits par M. Hénault, Conservateur du Musée de Bavay, doivent visiter Reims le 7 août ; M. Lacroix est désigné pour les recevoir. Ils se rendront ensuite à Lavannes où ils examineront la collection Bosteaux frères et assisteront à la fouille d'une tombe gauloise marnienne.

Après avoir entendu les observations présentées par MM. le docteur Gosset et Bouxin, l'Assemblée décide que MM. Logeart, Savy, Bouxin et Gardez se rendront chez M. Laurent, Adjoint au Maire de Reims, pour l'entretenir de l'acquisition de la collection Demitra. Le texte suivant lui sera remis :

« Les membres de la S.A.C. réunis en Assemblée trimestrielle le 25 juillet, émettent le vœu que la collection Demitra soit achetée dans le plus bref délai par la Ville de Reims, cet ensemble de pièces intéressantes réunies au prix de patients efforts sur le sol de sa ville natale par un archéologue rémois consciencieux et très compétent, a sa place toute marquée au Musée Archéologique de Reims ».

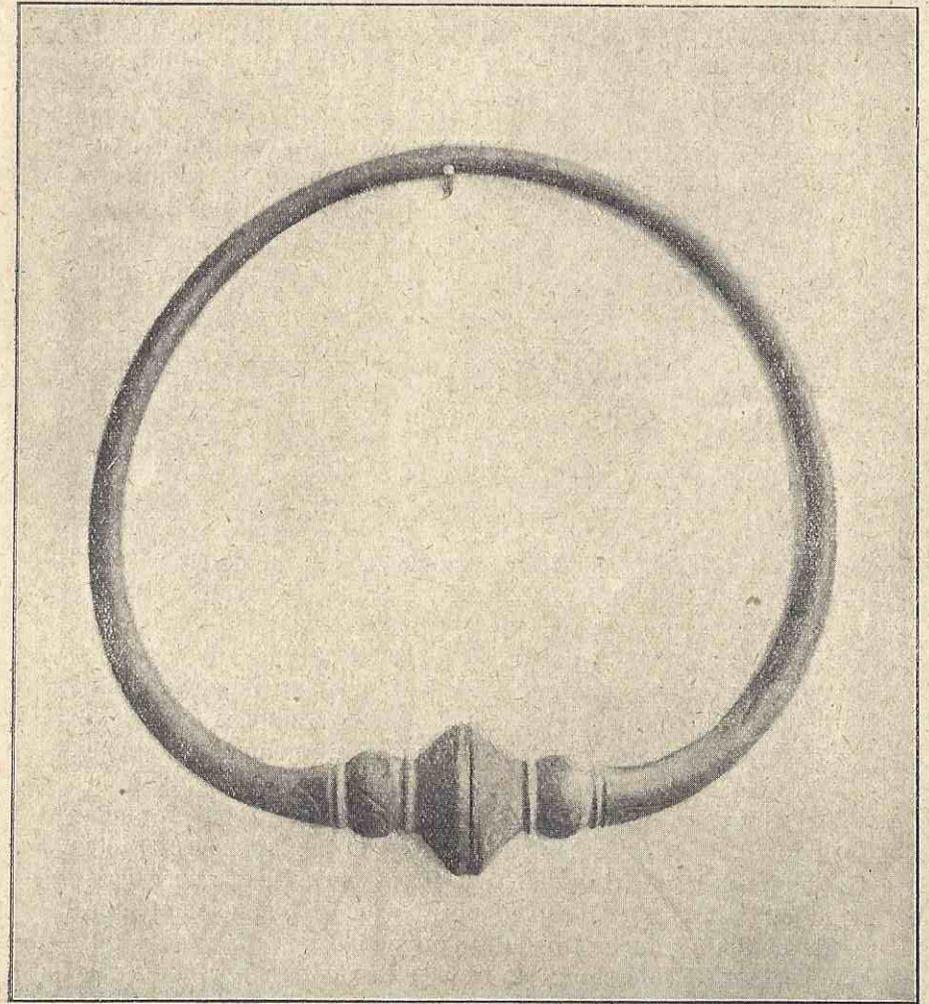
**Admissions.** — MM. Couvreur Modeste, Serge Mack, Thibault, Gérardin, Mousseron, Postal, Thiris, Dossche et Bellevigne sont admis au sein de la Société.

**Communication.** — Lecture est faite d'un rapport de MM. Coutier, Duval et Brisson sur la découverte de sépultures gauloises au lieu-dit Le Calvaire-de-Pierre-Morains (Bulletin de la Société Préhistorique française, août 1925).

« Les tombes enfouies à une faible profondeur dans la craie étaient placées au milieu d'un espace circulaire qu'entourait un fossé profond de 1 m. et large de 1 m. 50, comblé par de la terre noire de même nature que celle qui recouvrait le squelette. Le tout avait un diamètre de 7 à 8 m. Quant à l'orientation des corps, l'un avait la tête au couchant, deux l'avaient à l'est et un autre au nord.

« En fait de mobilier funéraire, il a été recueilli : un torque et deux bracelets en bronze sur un des squelettes, un torque et deux anneaux d'oreille sur un deuxième squelette, enfin sur un troisième une épée de fer dans son fourreau, longue de 1 m. 10 et large de 0 m. 07. Les torques sont richement décorés.

« Une tombe gauloise, contenant les restes d'un guerrier, a également été découverte et fouillée sur le territoire de Morains-le-Petit, à deux lieues au nord de ce village. Le squelette était accompagné d'une lance, d'une épée et de deux plaques de fer devant constituer des sortes de genouillères destinées à protéger la rotule et l'articulation ».



Torque à tampons avec ciselures en S  
FOUILLES BOSTEAUX FRÈRES (1)  
(Mont-de-la-Fourche, Lavaunes, 28 juin 1925)

(1) Voir Bulletin de la S. A. C., numéro 1, mars 1926, p. 4.

**Présentations.** — *Paléolithique.* — 1° Importante série d'outils en silex de la fin du paléolithique recueillis à Serzy-et-Prin, présentée par M. Bellevigne ; 2° Pointes lames, racloirs et outillage divers en silex, provenant de la station chelléo-moustérienne des Pâlés de Cuis (lieudit les Linettes). Collection Lemarteleur.

*Néolithique.* — Sont examinés : plusieurs instruments en silex de la collection Carlier (Bray-Hannogne) Ardennes ; une hache de la collection Gillet (Bar-le-Duc) ; des haches polies, un couteau, deux racloirs, un petit outil triangulaire tardenoisien trouvés à Gionges, lieudit la Motte-Noire, par M. Lemarteleur (Epernay).

*Gaulois-Marnien.* — M. Gardez présente un mors de bride en torsade de la collection Chance, trouvé dans une tombe à char aux Commelles (près Reims).

*Gallo-Romain.* — M. Lacroix présente : 1° une charnière de coffre (os) trouvée à Reims, rue Chanzy, près du Café de la Bourse ; 2° une spatule de chirurgien trouvée boulevard de la Paix. La tige de cet instrument se termine d'un côté par une palette légèrement incurvée, à l'autre extrémité est une sonde en forme d'olive.

M. Coulon présente un disque en terre cuite de couleur noire, de 26 <sup>m</sup>/<sub>m</sub> de diamètre et 5 <sup>m</sup>/<sub>m</sub> d'épaisseur portant sur les deux faces une empreinte en creux. Cet objet a été trouvé à Reims, ainsi que plusieurs monnaies d'Agrippa, d'Auguste et de Vespasien au cours des travaux de terrassements de la rue Hincmar. Il faisait partie du cylindre d'un moule à monnaies. L'une des faces est à l'effigie de Septime-Sévère, tête laurée à droite (Severus Aug. Part. Max). On lit au revers (Vict. Part. Max). Au centre est une victoire tenant une palme de la main gauche (module d'un petit bronze).

Il eût été intéressant de trouver le moule entier, mais ces objets intacts sont très rares dans les remblais de Reims. Cette petite trouvaille rappelle néanmoins la découverte de l'atelier monétaire de Damery (Marne) dans lequel furent recueillis en 1830 trente-deux moules complets et plus de trois cents moules en partie brisés (pare de l'ancien château).

*La cachette de Bouy (Marne).* — Au cours de travaux de terrassements exécutés sur le terrain de M. Hattat Julien, au

lieudit Censière, village de Bouy, M. Godart Albert entrepreneur a découvert le 12 juin dernier, un vase en poterie noirâtre renfermant des bijoux antiques et des monnaies romaines.

La pièce essentielle est un collier (monile) composé de quatre rangées de fines chaînettes d'or parallèlement juxtaposées supportant deux médaillons en or formant pendoques.

A l'avvers de chaque médaillon est une figure de femme — (sujet probablement emprunté à la mythologie) — présentée de face et obtenue par estampage. Ce motif est encadré d'ornements en double spirale (enroulements en S). Une petite fibule d'or réunit les deux médaillons.

Viennent ensuite cinq bagues en or :

La première chevalière porte un camée sur gemme bleuâtre finement travaillée, avec figure de femme.

La seconde chevalière porte une intaille gravée sur pierre bleue (guerrier).

La troisième bague est un anneau très intéressant obtenu par la torsion régulière de deux gros fils d'or.

Les deux autres bagues sont d'un travail plus simple. L'une d'elles est à facettes.

Les monnaies constituent la partie secondaire du dépôt. Ce sont des pièces des II<sup>e</sup> et III<sup>e</sup> siècles en argent, potin et bronze. Malgré leur nombre imposant, douze cents environ, elles n'offrent pas un intérêt considérable au point de vue numismatique, mais sont néanmoins susceptibles de donner un aperçu de l'art monétaire romain.

*Les trouvailles de Reims.* — M. Deneux présente quatre photographies d'une statuette romaine trouvée à 3 m. 50 de profondeur, rue Libergier en face du Café Saint-Denis, par MM. Martin et Braibant, terrassiers de l'entreprise Chouard. Cette figurine en bronze est un Bacchus ayant 45 centimètres de hauteur. Elle paraît avoir été coulée d'une seule pièce, à l'exception de la tête qui est rapportée. Comme sur la plupart des statuettes de prix, les yeux sont incrustés d'argent. Cette pièce très importante fut placée au dépôt de l'Archevêché par les soins de M. Sarazin.

Des vestiges de constructions romaines ont été mis à jour par les terrassiers à quelques mètres de l'endroit où ils découvrirent la statuette (fragments de colonnes avec feuilles

imbriquées); le sous-sol de cette partie de la ville mériterait une exploration très attentive.

*Pièces d'Époques indéterminées.* — C'est d'abord un bois de cerf, puis une ferrure qui semble avoir servi de mors à un cheval, présentés par M. Mouquot et trouvés au lieu-dit Bernières, près de Nogent-sur-Seine à un mètre en contre-bas du lit de la Seine, dans un terrain alluvial.

Viennent ensuite d'antiques ferrures à clous de provenances diverses, aux formes bizarres, pièces difficiles à classer chronologiquement parce qu'elles n'ont pas été trouvées en terrain archéologique bien déterminé (collection Bosteaux frères).

*XVI<sup>e</sup> siècle.* — M. Carlier montre un moule à pâtisserie aux armes de France, pièce d'un joli travail.

**Nécrologie.** — M. Logéart nous informe de la mort de M. Pagès-Allary, archéologue à Murat, membre de la Société Archéologique Champenoise. M. Pagès-Allary fut tué le 7 juin dernier dans un accident d'automobile. Il jouissait d'une profonde estime dans les milieux scientifiques. La nouvelle de sa mort y a causé une bien légitime émotion.

À Madame Veuve Pagès-Allary et à son fils Paul, le Président adresse ses condoléances émues.

Séance levée à 16 heures.

L. LAGROIX.

---

## Soixantième Congrès des Sociétés Savantes de Paris et des Départements à Paris (Avril 1927)

---

Le soixantième Congrès des Sociétés savantes de Paris et des départements s'ouvrira à la Sorbonne, le mardi 19 avril 1927, à 2 heures. Les journées des mardi 19, mercredi 20, jeudi 21 et vendredi 22 avril seront consacrées aux travaux du Congrès. M. le Ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts présidera la séance générale de clôture, le samedi 23 avril, à 2 heures.

COMMUNICATIONS FAITES AU CONGRÈS. — Les manuscrits, entièrement terminés, lisiblement écrits *sur le recto*, accompagnés des dessins, photographies, cartes, croquis, etc., nécessaires, devront être adressés *avant le 30 janvier 1927, au 2<sup>e</sup> Bureau de la Direction de l'Enseignement supérieur*. Il ne pourra être tenu compte des envois parvenus postérieurement à cette date.

En vue de la publication au *Journal officiel* des procès-verbaux des séances du Congrès, un résumé succinct de chaque communication devra être joint au manuscrit.

Il est laissé aux congressistes toute latitude dans le choix des sujets traités, qu'ils aient ou non un lien avec le *Programme* dressé par le Comité de travaux historiques et scientifiques. Toutefois l'inscription à l'ordre du jour du Congrès des communications présentées sera subordonnée à l'approbation dudit Comité.

Ces prescriptions ne restreignent pas le droit, pour chaque congressiste, de demander la parole sur les questions du programme.

CONDITIONS DE PARTICIPATION AU CONGRÈS. — Les personnes désireuses de prendre part aux travaux du Congrès recevront, sur demande adressée, *avant le 25 mars*, à M. le Ministre — 2<sup>e</sup> Bureau de la Direction de l'Enseignement supérieur, — une carte de congressiste donnant accès dans les salles des séances.

En ce qui concerne les réductions que les diverses Compagnies de chemins de fer consentaient autrefois, sur les tarifs normaux, aux délégués des Sociétés savantes et qu'elles se sont vues obligées de supprimer depuis les hostilités, les circonstances ne leur ont pas permis jusqu'à ce jour de les rétablir. Mais il n'est peut-être pas sans utilité de rappeler aux personnes désireuses de participer au Congrès qu'elles peuvent bénéficier, sans aucune formalité particulière, des billets d'*aller et retour* délivrés aux conditions du tarif G.V. 2/102, dont la durée de validité est prolongée, à l'occasion des fêtes de Pâques, et s'étend du jeudi précédant les Rameaux (7 avril 1927) au jeudi de la semaine de Quasimodo (28 avril 1927).

---

## NÉCROLOGIE

### Monsieur FALOT

Le samedi 16 septembre ont eu lieu les obsèques du doyen des fouilleurs champenois, M. Falot, décédé à Châlons-sur-Marne, à l'âge de 85 ans.

M. E. Schmit avait accepté de tenir un coin du poêle de ce consciencieux collaborateur des archéologues marnais.

Rappelons que M. Falot était l'heureux investigateur de l'immense cimetière des Varilles de Bouy (Marne). E. S.

### Note sur diverses poteries trouvées à Pont-Faverger

En octobre 1913, sur le territoire de la commune de Pont-Faverger, au lieudit « Le Fond-Varnier », limité par le chemin vicinal ordinaire n° 3 de Pont-Faverger à Aussonce et par le lieudit « Au-dessus-des-Grands-Prés », lors de l'exécution de terrassements pour l'établissement d'un quai à l'entrée de la station, côté Bazancourt, diverses poteries de l'époque gallo-romaine, ont été trouvées à 1 m. en contre-bas du sol dans un terrain composé de gravier calcaire. Aucune trace d'inhumation ou d'armes.

Fig. 1.

1° Vase sans col, ouverture large, turbiné vers la base, petite saillie à la base.

Fait au tour :

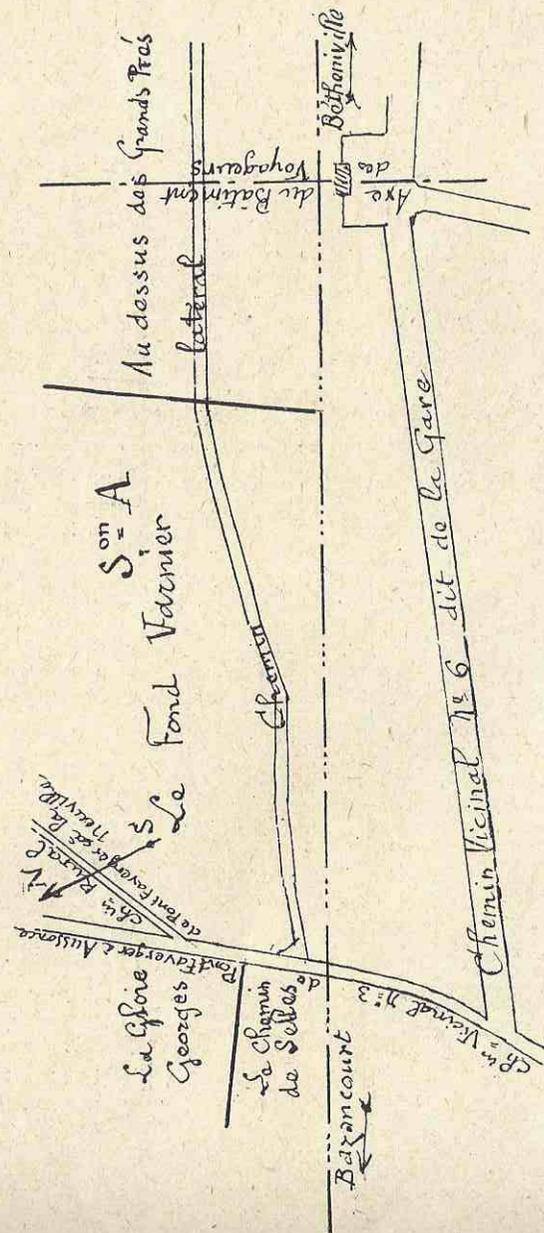
Hauteur, 140 <sup>m</sup>/<sub>m</sub> ; diamètre à l'ouverture, 135 <sup>m</sup>/<sub>m</sub> ; diamètre de la panse, 150 <sup>m</sup>/<sub>m</sub> ; diamètre de la base, 80 <sup>m</sup>/<sub>m</sub>.

Poterie terre noirâtre fine, à couverture rouge à l'extérieur et à l'intérieur de 5 <sup>m</sup>/<sub>m</sub> d'épaisseur.

Fig. 2-3

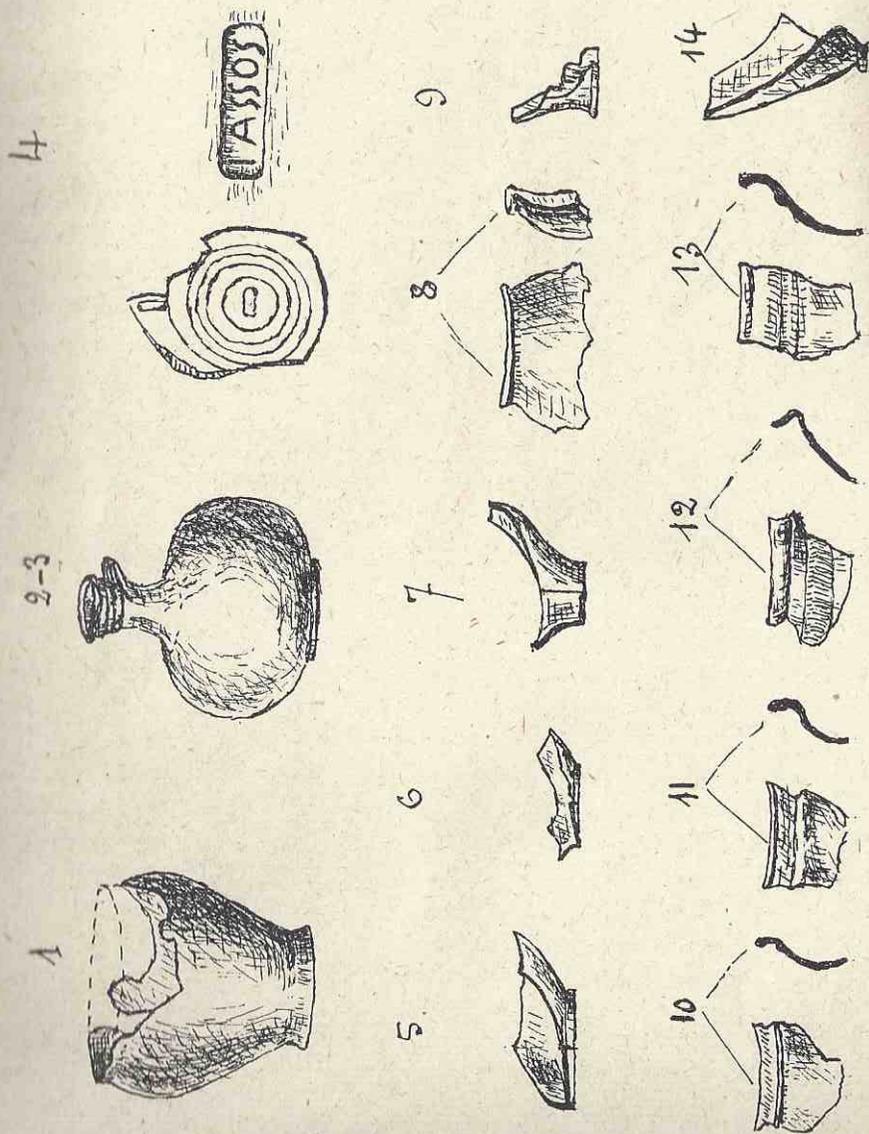
2° Bouteille forme sphérique légèrement aplatie, à col de 40 <sup>m</sup>/<sub>m</sub> de hauteur ornée de deux moulures en bourrelets.

### Pont Faverger



Amorce d'une anse plate à deux moulures. Petite base de 5 m/m de hauteur.

Fait au tour :



Hauteur, 140 m/m ; diamètre à l'ouverture, 45 m/m ; diamètre à la panse, 120 m/m ; diamètre à la base, 50 m/m.

Poterie terre blanche fine de 2 m/m d'épaisseur.

Fig. 2-3

3° Bouteille forme sphérique aplatie, à col de 45 m/m de hauteur, orné de 4 moulures en bourrelets, amorce d'une anse plate à deux moulures et de 20 m/m de largeur et 7 m/m d'épaisseur. Petite base de 5 m/m de hauteur.

Fait au tour :

Hauteur, 150 m/m ; diamètre à l'ouverture, 45 m/m ; diamètre à la panse, 150 m/m ; diamètre à la base, 65 m/m.

Poterie terre grise fine de 3 à 4 m/m d'épaisseur avec couverture jaune claire à l'extérieur.

Fig. 4

4° Fond de plat orné à l'intérieur de cinq cercles concentriques en creux. Fait au tour. Marque de potier *Iassos* à l'umbo et près du pourtour et de 20 m/m de longueur sur 5 m/m de largeur. Lettre en saillie.

Base de 130 m/m de diamètre et 3 m/m de hauteur.

Poterie terre jaunâtre avec taches bleuâtres. Epaisseur, 5 m/m.

Fig. 5. Terre pâte fine rouge clair, couverte blanche à l'extérieur.

— 6. Terre pâte fine, noirâtre, mi-partie noire et rougeâtre à la surface.

— 7. Terre grise, pâte fine.

— 8. Terre rouge brun, pâte fine.

— 9. Terre grise, pâte fine.

— 10. Terre pâte fine grise à engobe noire à l'extérieur et à l'intérieur.

— 11. Terre grise, pâte ordinaire contenant traces de graviers, engobe noire à l'extérieur et à l'intérieur.

— 12. Fragment de vase, col et panse ornée d'une bande, de 18 m/m de largeur, de traits au peigne. Terre grise, pâte fine.

— 13. Terre grise, pâte ordinaire contenant de petits graviers, à engobe noire à l'extérieur et à l'intérieur.

— 14. Terre rouge, pâte fine.

Reims, le 25 avril 1926. — E. Mouquet.

Pièces d'époque indéterminée présentées par M. Mouquot  
à la Réunion du 25 Juillet 1926

Deux pièces trouvées en mai 1892, au lieudit « Bernières » près Nogent-sur-Seine (Aube) dans les fouilles exécutées à l'air comprimé pour les fondations d'un pont sur la Seine destiné au passage du chemin de fer de Paris à Belfort.

Ces pièces étaient situées à 0 m. 45 en contre-bas du fond du lit de la Seine, dans les fouilles de la culée côté Paris au chemin de contre-halage (rive droite de la Seine), dans une couche d'alluvions reposant sur le terrain crétacé ; elles se trouvaient toutes deux au même niveau et près l'une de l'autre, en même temps que deux blocs de grès d'environ 0 m. 70 de longueur, 0 m. 40 de largeur et 0 m. 25 d'épaisseur, blocs de grès erratiques semblables à ceux que l'on rencontre dans les champs dans la région Nogent-sur-Seine Pont-sur-Seine et à fleur de sol.

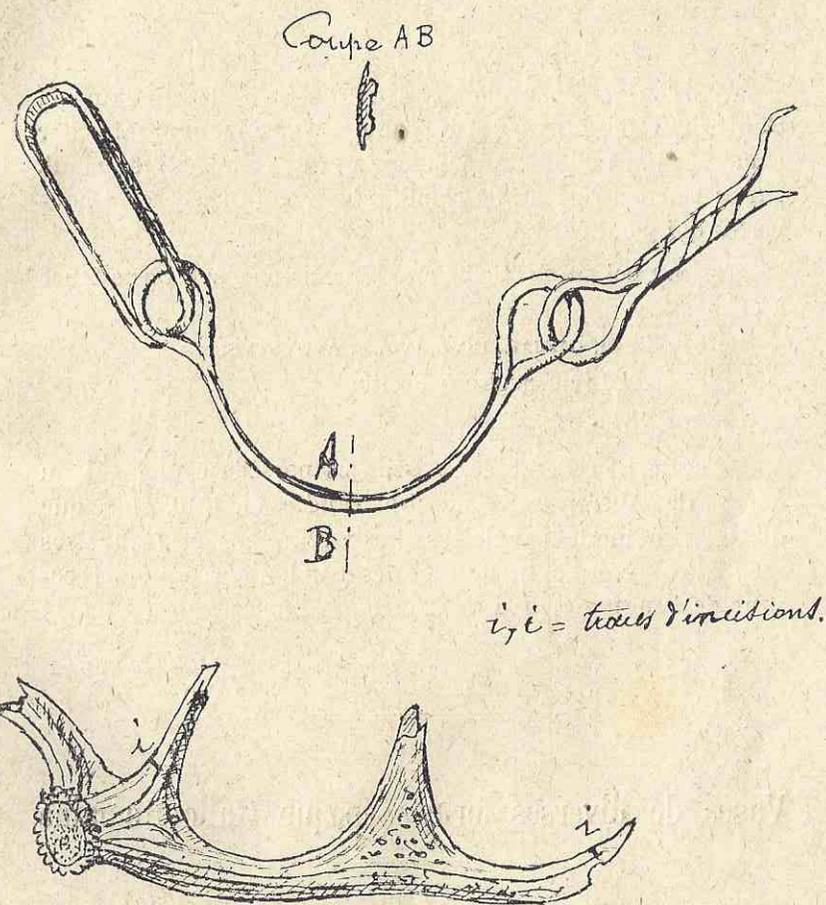
1° Bois de cerf de 0 m. 39 de longueur avec l'attache frontale et amorce de 3 andouillers. Deux trous d'incision sur les andouillers.

2° Ferrure composée d'une bande en demi-cercle de 0 m. 100 d'ouverture et 0 m. 160 de développement, terminée à chaque extrémité par une boucle dans laquelle s'engage d'un côté une torsade terminée par une boucle et d'environ 0 m. 100 de longueur, de l'autre côté un anneau plat très allongé de 0 m. 080 de longueur, 7 millimètres de largeur et 3 millimètres d'épaisseur.

Le tout en fer.

La bande en demi-cercle a 20 millimètres de largeur et 5 millimètres d'épaisseur, dans sa largeur elle est divisée en 3 zones, une centrale plate de 6 millimètres de largeur,

bordée de chaque côté par un cordon en torsade ; le tout est appliqué sur une plate-bande de soutien en fer plat.



Echelle = 0.20 par mètre

Cette ferrure semble avoir été utilisée comme harnais ou mors à un animal domestique.

Reims, le 25 juillet 1926.

## Trouvaille d'une monnaie d'or à Château-Porcien

(Ardennes)

Tout dernièrement, nous avons acquis de Madame la Supérieure de l'Hospice de cette ville, une monnaie d'or ramassée par une fillette pensionnaire de cet établissement, sur le haut du plateau de Nandin, bien connu par les découvertes qui y ont été faites.

C'est un bel *aureus* de Tibère. Sur la face, son buste lauré à droite.

Légende : TI. CAESAR. DIVI. AVG. F. AVGVSTVS.

Au revers, Livie assise à droite.

Légende : PONTIF. MAXIM.

La collection E. Bosse, à Bourges possède également un *aureus* de Tibère, trouvé aussi à Nandin, en 1910, ainsi que diverses monnaies gauloises, gallo-romaines et françaises recueillies avec d'autres antiquités par M. Bosse alors receveur de l'enregistrement à Château-Porcien.

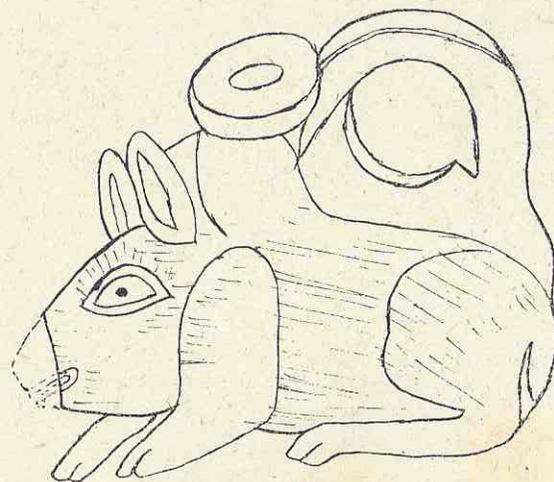
J. CARLIER.

## Vases de diverses formes époque Gallo-Romaine

Nous présentons les vases annoncés dans la convocation de notre Société Archéologique Champenoise et dont les découvertes furent faites dans le cimetière de Château-Porcien (Ardennes) au lieu dit « La Briqueterie ».

Le premier n'est pas un vase proprement dit, puisqu'il représente une figure de léporide. L'attitude de l'animal est celle du repos, les pattes de devant allongées en avant et celles de derrière sous le corps. Les membres de l'avant sont

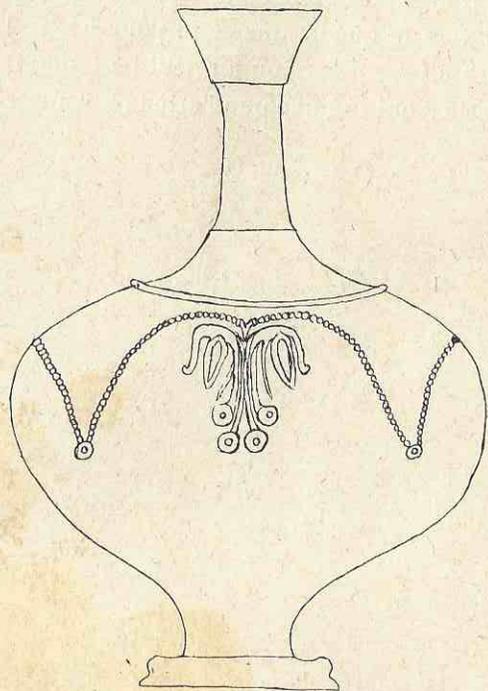
grossièrement faits, ceux de derrière sont beaucoup mieux réalisés; chaque patte ne présente que deux griffons. Les oreilles sont droites. Les poils sont figurés par des lignes en diagonales. Sur le dos du côté des oreilles, une petite hotte percée d'un trou rond descendant dans le corps. De la hotte, se dirigeant vers la queue, une anse pour porter l'objet, qui pourrait être un porte-fleurs ou un petit porte-flambeau. L'œil est très ouvert ce qui indique que l'artiste a voulu représenter



un lièvre. Le sujet est en terre cuite et engobé d'une pâte qui lui a donné une couleur gris cendré.

Le second vase a une hauteur de quinze centimètres et onze au plus fort de la panse. Le col est très allongé, sur le tour nous remarquons une guirlande de perles qui se termine par un anneau pour remonter symétriquement et faire le tour du vase. Au centre et sommet de la guirlande un bouquet formé de quatre fleurs avec feuillages à la base faisant forme de pendentif. Cette décoration en relief se répète quatre fois sur le pourtour. Etant donné la forme et la décoration, nous émettons l'idée que nous sommes en présence d'un vase

porte-fleurs. Nous ferons remarquer que les vases de cette sorte avec étroite embouchure ne s'emplissent pas de terre et sont souvent trouvés en morceaux, c'est ce qui est arrivé à



celui que nous présentons et que nous avons restauré au mieux. Sa couleur, à l'origine devait être noire, mais une patine blanche s'est produite par les calcaires du sol.

20 avril 1926.

A. LARMIGNY.

---



BACCHUS ENFANT  
Statuette en bronze trouvée à Reims  
Vue de face



BACCHUS ENFANT  
Statuette en bronze trouvée à Reims  
Vue de dos

## Découverte récente à Reims de vestiges Gallo-Romains

Au cours de travaux de fouilles exécutés dernièrement à Reims, dans l'axe de la rue Libergier, en face du Café Saint-Denis (1), et sur une largeur de 4 m. 50 environ, en vue d'une canalisation d'égout, les ouvriers ont mis à jour, à 2 m. 20 environ de profondeur, de nombreux vestiges romains : colonnes, bases, fragments de fresque et de poteries, fragments de mosaïque aussi en face du n° 27 de la rue Libergier.

Mais, la découverte la plus importante est certainement celle d'une statuette de bronze représentant Bacchus enfant. Cette trouvaille a été faite à 3 m. 50 du sol de la rue, dans un terrain de remblai, le mercredi 21 juillet 1926.

Cette figure, remarquable par ses dimensions — elle mesure 0 m. 45 de hauteur, — est admirablement modelée et les yeux, rapportés, sont en argent pour leur donner plus d'éclat.

Les deux photographies permettent mieux qu'aucune description, d'apprécier la grande valeur de ce bronze antique.

La main gauche devait tenir une coupe ou une grappe de raisin, qui a disparu. La tête n'a pas été fondue avec le reste de la statue, qui est d'une seule pièce, mais le raccord a été habilement ménagé sous les mèches de cheveux.

On doit se rappeler, qu'en 1830, rue Brûlée, et, en 1846, au Grand Séminaire installé dans les restes de l'ancienne abbaye de Saint-Denis, et à proximité de la récente trouvaille, on découvrit des mosaïques qui ont vraisemblablement appartenu au même édifice que les nouveaux vestiges que la pioche a mis en valeur.

H. DENEUX,

*Architecte du Gouvernement.*

(1) A l'emplacement de l'église abbatiale de Saint-Denis, détruite en 1796.

## Le Cimetière gaulois de Soudé-Sainte-Croix

Canton de Sompuis, Arrondissement de Vitry-le-François

par EMILE SCHMIT,

Conservateur honoraire du Musée archéologique  
de la ville de Châlons-sur-Marne.

Ayant appris par M. Ernest Hémart, garde-chasse, qu'on avait remarqué un fragment d'ossement humain à l'orifice d'un terrier de lapins, M. Schmit se transporta à 4 k. au sud de Soudé-Sainte-Croix au lieu *le Champ-la-Bataille* à la limite des territoires de Soudé-Notre-Dame et de Poivre, cet emplacement se trouve à flanc de côteau, à 500 mètres du point le plus culminant du mont où le génie militaire a fait installer un observatoire.

M. Schmit arrivé sur les lieux ne tarda pas à découvrir l'emplacement (en partie sous bois) d'une vingtaine de sépultures plus une tombe polyandrique où se trouvaient réunis une vingtaine de squelettes sans mobilier funéraire. M. Schmit y recueillit une dizaine de crânes intacts qu'il adressa à l'École d'anthropologie, *mais ne les ayant pas vidés, (ce qu'il faut toujours faire si on veut les conserver)* ils arrivèrent brisés et ne purent être utilisés. A quelle époque appartient-il de classer cette nécropole, il est assez difficile de le préciser. Cependant en présence de certaines affinités de ce cimetière avec les nécropoles de Somsois, de Loisy-s.-M. et de Pleurs (1) d'une part et d'une fibule en bronze nettement marnienne d'autre part, nous croyons pouvoir classer assez vraisemblablement cette nécropole à la limite de l'époque marnienne ou à l'aurore de la Tène.

Aucune arme n'a été découverte avec les inhumés — à moins qu'on ne considère comme telle un couteau de 0 m. 275 de longueur dont le manche était coudé à son extrémité en fer. Le manche a 0, 095 millimètres.

(1) *Cimetière gaulois de Pleurs, « Champagne souterraine », (L. MOREL),* p. 49.

(2) *Cimetière gaulois de Somsois, « Champagne souterraine », (L. MOREL),* p. 83.

(3) *La Vigne aux Morts de Loisy-sur-Marne, (Emile SCHMIT), Soc. Agriculture, Commerce, Sciences et Arts de la Marne, 1899-1900, p. 208.*

Il fut constaté un grand fossé rond de 60 mètres de diamètre lequel encerclait un plus petit fossé de 10 mètres de diamètre qui protégeait trois sépultures de vigoureux sujets. Deux de ces fosses mesurant trois mètres de longueur étaient remarquables par le soin apporté à leur installation qui comme celles de Loisy étaient garnies dans le fond, c'est-à-dire à la hauteur des corps, d'une terre rouge. La troisième fosse de même dimension était garnie de terre charbonneuse. Dans l'une des fosses se trouvait une fibule en fer de 0 m. 11 centimètres, dans la deuxième une fibule en fer de 0 m. 15 centimètres, enfin dans la troisième à terre charbonneuse fut recueillie une fibule en bronze à deux tours de spire qui est nettement d'époque marnienne ; sous le squelette furent trouvés juxtaposés deux par deux six crampons en fer, dans lesquels M. Schmit crut voir l'armature d'un carquois mais que d'autres archéologues considèrent comme des débris de bouclier. Au-dessus de cet inhumé à 0 m. 30 centimètres se trouvait le couteau dont il a été fait mention. Dans l'enceinte formée du grand fossé se sont rencontrées comme à Pleurs des sépultures féminines. La première de ces sépultures féminines présenta un squelette dont les chevilles étaient parées d'anneaux ou périscélides en bronze alors qu'un bracelet encerclait l'un des poignets. Les premiers périscélides présentent 0 m. 084 de diamètre interne, ils sont d'un beau bronze foncé et sont constitués d'une tige de cinq millimètres de largeur sur laquelle sont échelonnées 24 olivettes en bronze plein, vingt-deux ont 0 m. 015 millimètres de hauteur, les deux olivettes terminales qui s'abordent pour la fermeture ont 0,021 millimètres de hauteur. Le bracelet est rond et ouvert et son diamètre interne est de 0,046 millimètres, sur le milieu se montrent légèrement inclinés à droite, trois motifs en S qui en relief se suivent en poste. Sur les extrémités de chaque côté de l'ouverture se reproduisent ces motifs en S mais un peu plus diffus.

La deuxième tombe féminine du grand cercle présenta aussi des périscélides et un bracelet. L'un de ces périscélides montre un jonc sur lequel sont échelonnés trente boutons pleins, les deux boutons qui constituent les deux extrémités sont un peu plus gros et forment les tampons de la fermeture. Dans le deuxième périscélide l'un des tampons est creux, disposé ainsi à recevoir une goupille qui lui fait face. Le bra-

celet est composé de petits oves pleins bombés à l'extérieur et plats à l'intérieur, ils sont échelonnés au nombre de 9 1/2 sur une tige. Cette bande un peu trop large pour le bras est repliée sur la partie inférieure. Les oves montrent en relief un *S rétrograde*.

Dans la troisième sépulture du grand cercle l'inhumée était parée d'un collier constitué d'un gros fil de bronze terminé par des petits tampons trapézoïdes impressionnés d'une minuscule capsule ovale et large comme un petit grain de café. Au bras se trouvait un bracelet de jaiilet.

A la périphérie du grand cercle, mais en dehors, se trouvait une sépulture d'enfant, celui-ci avait au doigt un fil de bronze qui constituait une bague ; aux pieds de cet enfant se trouvait l'unique vase trouvé à Soudé. Il est en terre fine et tout à fait semblable à la délicieuse coupe à pied du cimetière de Somsois.

Un deuxième torques a été trouvé dans une fosse d'enfant il est constitué d'un gros fil de bronze dont les extrémités appointées sont recourbées en crochets.

Le troisième torques est formé d'une tige à béquille dont les extrémités sont sillonnées de quatre lignes obliques et parallèles deux par deux cantonnées en leur milieu et latéralement de trois ronds à point central obtenus par la frappe d'un poinçon.

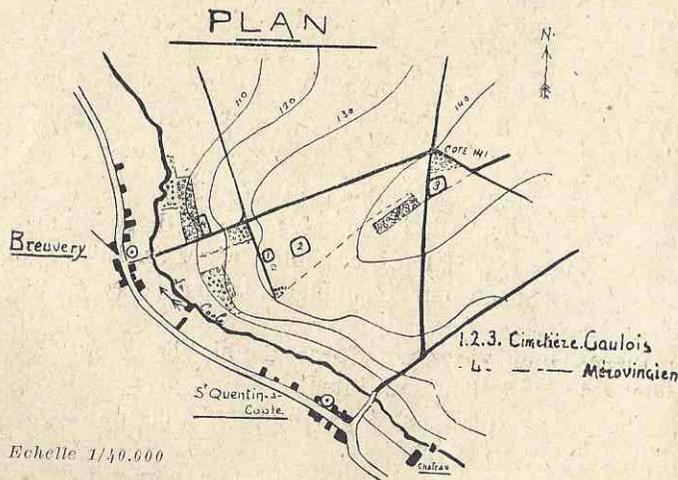
Enfin un quatrième torques de jeune fille dont la fosse était partiellement violée montre les motifs en S échelonnés sur les tampons et le jonc du purlour ; il est absolument identique comme facture et grandeur à un torques semblable recueilli à St-Etienne-au-Temple et qui est reproduit dans le D<sup>e</sup> Archéol. de la Gaule, Epoque Celtique. Ce fait semble bien démontrer que ces bijoux étaient importés par des marchands ambulants. Il y a lieu cependant de mentionner que le collier de Soudé après avoir été brisé avait subi une réparation consistant en la réunion des branches par un manchon de bronze. Disons qu'un inhumé décapité avait le cou placé au ras de la paroi de la sépulture.

Il y a lieu de citer finalement qu'au cours d'une investigation d'une sépulture dans la terre supérieure des déblais, M. Schmit trouva une ravissante pointe moustérienne.

## Nécropole Gauloise de Breuvery (Marne) <sup>(1)</sup>

### ÉPOQUE MARNIENNE I

Les bords de la Coole, à l'époque gauloise, paraissent avoir été habités comme ils le sont aujourd'hui. Nos villages s'y touchent presque ; ce qui reste des villages gaulois, leurs cimetières, y sont à peu près aussi rapprochés. Cimetières des Côtes en Marne, territoire d'Ecury, de Cernon, du Mont-



Coutant, territoire de Vésigneul — et cimetière de Breuvery, que j'ai découvert en 1920.

**I. Situation.** — Sur la croupe qui domine la boucle de la Coole et les villages de Breuvery et Saint-Quentin (Côte 141 de la carte E. M.), se trouve la nécropole gauloise de Breuvery. La contrée s'appelle « La Potence », lieudit qui n'est pas sans parenté avec ce champ des morts.

Il existe dans le pays, à son sujet, cette légende assez curieuse : « Dans l'ancien temps, un seigneur de Breuvery, personnage ni très bon, ni très vertueux, y fit pendre trois

(1) Extrait des Mémoires de la Société d'Agriculture, Commerce, Sciences et Arts de la Marne, Tome XX, — 1925.

de ses servantes qui eurent la mauvaise fortune de devenir enceintes des œuvres de leur seigneur et maître ! »

Si, au cours de mes recherches, je n'ai pas retrouvé les trois bonnes du seigneur de Breuvery, ce qui est fort regrettable, c'est peut-être le fait du fouilleur malencontreux qui fit la première exploration, cherchant simplement les bijoux. J'ai été assez heureux de retrouver quelques tombes intactes. Il a fait la moisson, je n'ai pu que glaner.

La nécropole gauloise de Breuvery se compose de trois groupes répartis sur une distance de près d'un kilomètre.

Le premier groupe, à environ 800 mètres de la rivière, comprend .....	11 fosses
Le 2°, à une centaine de mètres à l'est du premier .....	29 »
Le 3°, à 800 mètres à l'est du précédent.....	11 »
Ensemble.....	51 fosses

**II. Les sépultures.** — Toutes sont orientées ouest-est. Quelques-unes un peu plus inclinées. Leur disposition dans chaque groupe n'indique aucun plan régulier. Elles sont en général plus longues que le squelette. La terre y est d'un beau noir de terreau.

9 fosses sont vierges. 1 fosse double l'est à moitié, le squelette du fond étant seul intact.

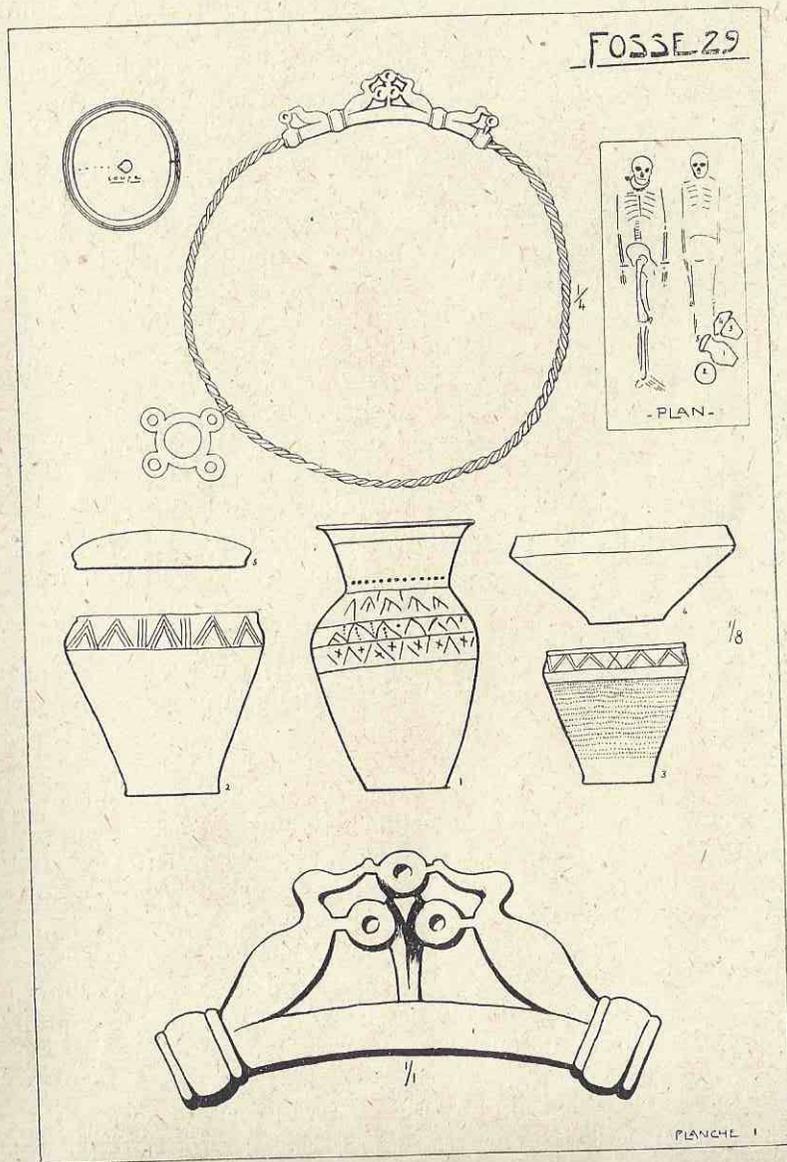
5 fosses sont doubles, 3 par inhumations juxtaposées, 2 par inhumations superposées.

16 fosses déjà violées n'ont donné aucun mobilier.

2 fosses sont particulièrement intéressantes.

1° La fosse 29 (groupe 3). Longueur 2 m., largeur 1 m. 30, profondeur 0 m. 80. Cette fosse est intacte, elle renferme deux squelettes juxtaposés ; à droite, un sujet jeune, sur les jambes sont 5 vases ; à gauche, un squelette féminin, le dos à plat sur le sol, le bassin et les jambes de profil ; deux bracelets et un très beau torque en bronze dont le motif décoratif est formé de deux oiseaux, des canards probablement, affrontés sur un trèfle alors que deux autres leurs sont adossés et regardent un épi : au torque est attachée une pendeloque assez curieuse (v. planche I).

Ce torque rappelle, mais avec un art infiniment supérieur, un dessin plus élégant et d'une exécution plus habile, les



torques publiés par Déchelette (1), qui montre dans une étude très remarquable que ce motif que nous pourrions considérer comme simplement décoratif est en réalité la survivance du culte solaire.

2° La fosse 38 (du groupe 2). Longueur 2 m. 50, largeur 1 m. 50, profondeur 1 m. Fosse vierge à inhumations superposées, — inhumations toutes deux suivies d'incinération. Le squelette du fond, à peine altéré par le feu, avait 3 lances à droite de la tête ; 8 vases et un couteau en fer aux pieds ; l'autre squelette, vers le milieu de la fosse (0 m. 50), est presque complètement détruit, sauf quelques fragments d'os. 4 vases aux pieds et un petit couteau vers le bassin. La terre est assez semblable à du poussier de charbon ; de nombreux fragments de bois, dont quelques-uns sont incomplètement carbonisés, y sont mêlés : on les retrouve surtout vers les parois de la fosse. Ces fragments de bois ont été identifiés par M. Guinier, le très savant directeur de l'École forestière de Nancy (2).

« Vos échantillons, écrit M. Guinier, contiennent :

1° Des fragments complètement carbonisés de bois de chêne. Les accroissements sont très minces, le bois d'été très peu développé, les vaisseaux du bois de printemps très gros, ce qui donne à penser qu'il s'agit d'une branche. Quant à l'espèce, il n'est pas possible de préciser : chêne rouvre ou chêne pédonculé. Etant donné la situation, la première hypothèse serait vraisemblable, à moins qu'on ne se trouve à faible distance de la vallée où la deuxième espèce doit exister.

2° Un petit fragment carbonisé, un gros fragment incomplètement carbonisé et un petit fragment non carbonisé de pin à 2 feuilles et de façon à peu près certaine de *Pin Sylvestre* : d'après la largeur des couches annuelles, la largeur de la zone du bois d'été, le diamètre des tracheïdes, on peut conclure qu'il s'agit de bois de tige. L'échantillon non carbonisé est assez bien conservé pour qu'on puisse, sur une coupe radiale, voir tous les détails de structure des rayons médullaires. La détermination est donc sûre.

(1) DECHELETTE, *Manuel d'Archéologie*, II, p. 463.

Il existe plusieurs torques à motif semblable, l'un retrouvé à Sarry par le capitaine Léon Bérard, mon très regretté compagnon de fouilles ; il fait partie de la très belle collection d'archéologie qu'il a léguée au Musée de la Ville de Châlons.

Un autre fait partie de la collection Baffet, également au Musée de Châlons : il a été probablement trouvé dans la région de Pogny.

(2) Identification faite à la demande de mon ami Pierre Graut, inspecteur des forêts.

3° Un gros fragment entièrement carbonisé, très compact et très dense. Il s'agit d'un bois de résineux, muni de canaux résinifères ; les couches annuelles sont minces, le bois d'été peu accusé, les tracheïdes étroites. La comparaison avec des échantillons de bois de branches de pin sylvestre donne l'impression d'identité complète. On se trouve donc en présence de bois de branche de cette essence.

La même détermination doit être appliquée vraisemblablement à 2 autres petits fragments de charbon.

En résumé, ces débris nous révèlent la présence, à l'époque de la sépulture (donc du v<sup>e</sup> au III<sup>e</sup> siècle avant J.-C.) du chêne rouvre ou pédonculé, ce qui n'a rien de particulièrement intéressant, mais surtout du *Pin sylvestre*. C'est le point important.

Fliche (1), qui a minutieusement étudié l'histoire de la flore forestière en Champagne, a signalé, dès 1876, le pin sylvestre dans la vallée de la Seine et de la Vanne. En 1898, il l'a retrouvé dans les graviers quaternaires à Elephas primigenius, aux environs de Troyes. Il a conclu que le pin sylvestre, apparu vraisemblablement en Champagne vers le milieu de l'époque du dépôt des graviers à Elephas primigenius, a persisté ensuite pour disparaître « seulement à la fin de l'âge de la pierre polie et probablement même durant les premiers âges de l'usage des métaux ».

Votre découverte recule notablement le moment de la disparition du pin sylvestre jusque, malgré les incertitudes régnant en pareille matière, aux sépultures explorées, correspondant à l'âge du fer.

La disparition du pin sylvestre pourrait dès lors être fort bien le fait de l'homme et non due, comme Fliche était tenté de le penser, à des fluctuations climatiques !

Enfin, il est à noter que les trouvailles de Fliche ont été faites dans une région plus méridionale de la Champagne, tandis que la vôtre correspond à la partie centrale ou presque ».

**III. Mobilier funéraire.** — La majorité des fosses ayant déjà été explorées (10 seulement sont vierges) par un chercheur de bijoux qui a dédaigné la céramique, c'est pourquoi le

(1) Fliche était professeur de botanique à l'École nationale des eaux et forêts de Nancy. Il a publié divers mémoires et notes sur les reboisements en Champagne, les fossiles végétaux, les travertins de Sézanne et de la Gaize, travaux publiés par la Société académique de l'Aube.

**IV. Céramique.** — C'est la récolte la plus abondante : 90 vases dont 32 intacts. Les vases sont souvent aux pieds ou sur le côté de la jambe droite, quelquefois près de la jambe gauche, rarement à la tête. Ils sont de pâte noire, brune ou grise, sauf trois de couleur ocre. La matière en est très fine pour quelques-uns. La forme, qui n'a aucune symétrie, indique la fabrication à la main, sans tour.

*Classification.* —

Vases carénés sans pieds.....	28
Vases carénés avec pieds.....	13
Vases à panses arrondies.....	12
Vases à panses arrondies avec pieds .....	9
Assiettes ou couvercles (l'une avec trous de restauration ancienne)	18
Vases non reconstitués de forme indéterminée .....	10

*Décoration.* —

Vases décorés .....	40
Vases sans ornement .....	50

On peut diviser l'ornementation en 2 catégories :

- 1° L'ornement incisé ou imprimé (v. planche III) ;
- 2° L'ornement peint (v. planche II).

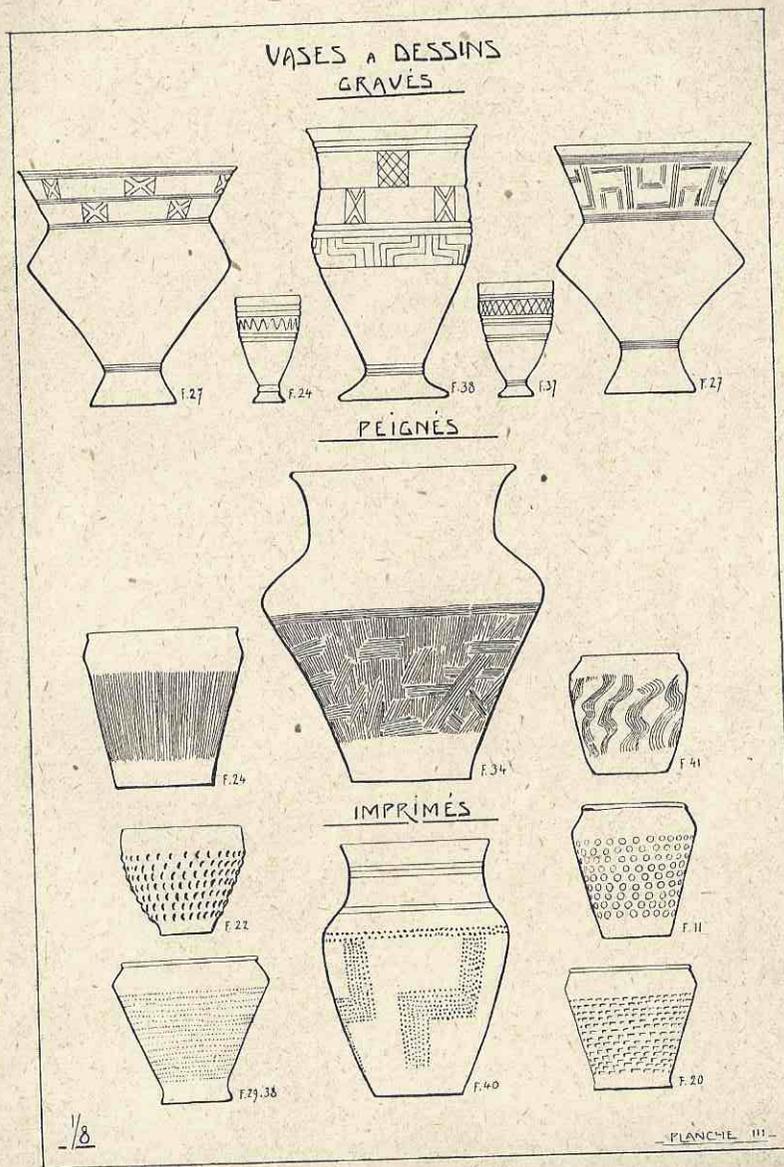
L'ornement en creux peut se subdiviser :

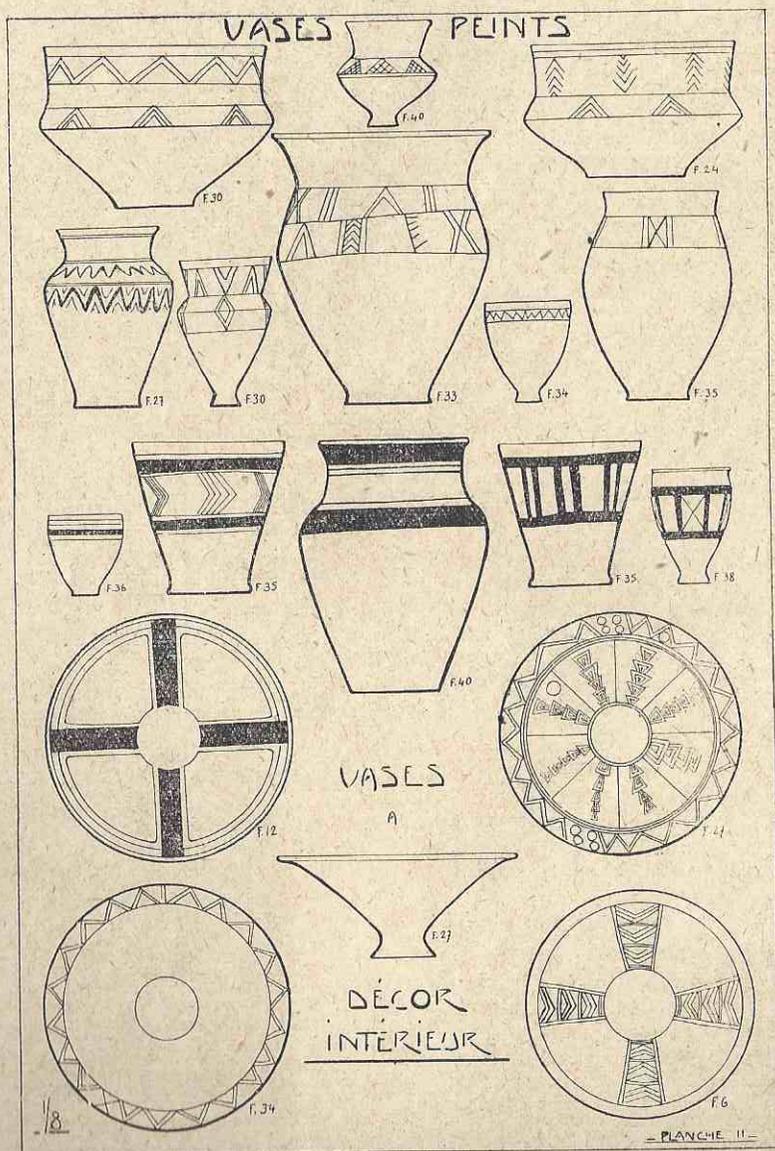
- 1° Dessins à l'ébauchoir, lignes horizontales, dents de scie, triangles, métopes avec croix diagonales grecques. (Ces dessins ont quelquefois un rempli de couleur rouge ou brune) ;
- 2° Dessins au peigne, lignes verticales ou ondulées ;
- 3° Dessins imprimés, zones pointillées, carrés, losanges, ronds, en forme de virgule.

L'ornement peint se subdivise :

- 1° Trait rouge ou brun, lignes zig-zag, triangles, chevrons, dents de scie, grille, ligne de perles ;
- 2° Grandes bandes rouges ou brunes.

En résumé, ornementation extrêmement simple, formée de motifs géométriques où domine le triangle ; d'une exécution souvent très maladroite, n'ayant aucun souci de la régularité ou de la symétrie. Avec des moyens aussi pauvres et

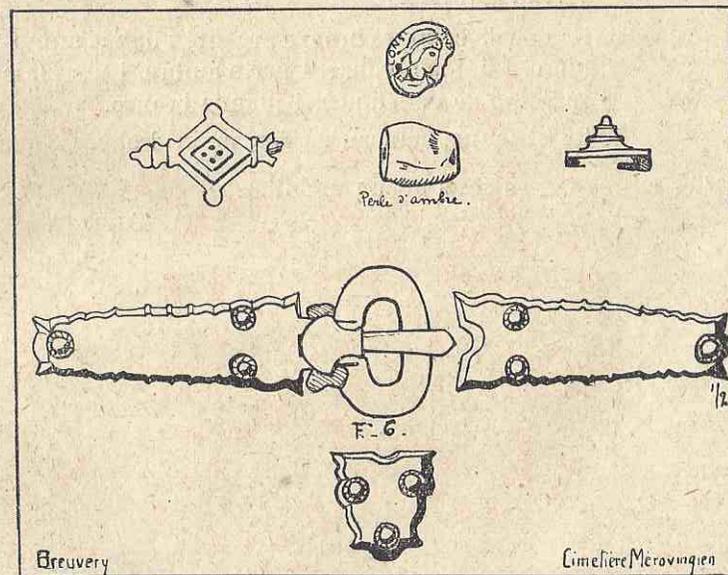




malgré ses imperfections, la composition n'est pas sans un effet décoratif d'une certaine grandeur dans sa simplicité.

Les vases les plus intéressants sont les plats à décors intérieurs, que nous pouvons considérer comme vases de luxe, ancêtres de nos belles assiettes peintes ! (V. planche II).

**Conclusion.** — Regrettons que ce cimetière, comme malheureusement la plus grande partie des nécropoles de la Marne, ait reçu la visite du chercheur de bijoux ! Celui-là ne fut



qu'un demi vandale, puisqu'il a presque respecté ce qui ne l'intéressait pas !

**Cimetière mérovingien (VII<sup>e</sup> siècle).** — A quelques centaines de mètres de la nécropole gauloise, en descendant le chemin vers le village de Breuvery, tout près de la rivière, j'ai découvert un petit cimetière mérovingien (12 fosses très pauvres).

Les tombes très peu profondes, de 0 m. 30 à 0 m. 60, sont côte à côte sur une et deux lignes. La terre est formée d'un mélange gris et crayon. Chaque fosse a servi à plusieurs inhumations successives ; on y trouve, en plus du dernier

inhumé, un, deux ou même trois crânes et os en surnombre.  
Le mobilier funéraire est très pauvre.

- Fosse 1. Squelette d'enfant, 2 crânes en plus.  
2. 1 bague bronze, 3 crânes en plus.  
3. 1 collier de 18 perles, verres et coquillages.  
1 fibule en bronze.  
4. Aucun mobilier, 1 crâne en plus.  
5. 2 squelettes superposés homme et femme,  
1 crâne en plus.  
6. Boucle de ceinture bronze argenté ; dans l'aumô-  
nière, 1 broche bronze, 1 perle ambre, 1 monnaie  
romaine de Constance, 1 plaque bronze.  
7. Sujet jeune, couteau en fer, main droite.

Les autres fosses sans aucun mobilier.

A. THIÉROT.

---

*Le Gérant : P. SAVY.*

---

12.817 — Imp. MATOT-BRAINE, 6, Rue du Cadran-Saint-Pierre, Reims